



**Association SOMA**  
8 rue Legouvé, 75010 Paris  
info@soma-france.org  
www.soma-france.org  
SIRET 490 459 989 000 29

N°déclaration activité 117 540 903 75\*

\*Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.  
code NAF 8559A

## **Guide de scolarité et modalités d'obtention du certificat**

### **Formation de ESM de BMC®**

**Mise à jour février 2021**

## **PRÉSENTATION**

La formation certifiante en BMC® que SOMA propose en France est accréditée par Bonnie Bainbridge Cohen et par l'École de BMC® aux Etats-Unis. Nous suivons le cursus officiel mis au point par Bonnie Bainbridge Cohen et le personnel pédagogique de l'école, en particulier par Myra Avedon.

SOMA œuvre à l'excellence en matière d'enseignement et au respect d'une rigoureuse éthique professionnelle, à travers trois niveaux de formation (Éducation Somatique par le Mouvement, Praticien et Formateur certifié de l'École de BMC®). Ces formations proposent des approches précises et détaillées pour intégrer physiquement les cellules, les systèmes du corps et les schèmes de développement. Les principes et les techniques enseignés peuvent servir à l'épanouissement personnel ainsi qu'au perfectionnement professionnel.

L'étude du BMC® est un processus créatif par lequel nous apprenons à nous reconnaître et à rencontrer les autres grâce à l'exploration et l'incorporation. Chaque personne est à la fois l'étudiant et l'objet d'étude. Les principes et les techniques sont enseignés dans un contexte de découverte de soi et d'ouverture. Nous apprenons à permettre l'expression de soi et des autres sans jugement, en partant de là où chacun de nous se trouve. C'est ainsi que nous recherchons la sensation de bien-être qui sous-tend toute transformation.

Depuis plus de trente ans, nous nous consacrons au partage avec d'autres de cette recherche dynamique par l'incorporation. Des gens de plus de vingt-cinq pays ont suivi nos cours, nos stages et nos formations, et on compte des praticiens certifiés sur quatre continents.

## **L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**

Les membres de l'équipe pédagogique (les enseignants) ont à la fois le certificat de praticien et ont suivi une formation de formateur à l'École de BMC®, ainsi qu'une formation approfondie pour transmettre ce travail à un groupe. Ils enseignent le BMC® depuis de nombreuses années et ont aussi des compétences dans d'autres domaines. Le large éventail de leurs modes d'enseignement puise dans la manière propre à chacun de s'approprier physiquement et d'appliquer ce travail.

## **VIE SCOLAIRE**

### **Le contexte d'apprentissage et d'enseignement**

Des guides de travail personnel et des classeurs ont été conçus pour chaque module afin d'aider les étudiants à amorcer un dialogue continu leur permettant d'expérimenter et d'étudier. Le contenu des cours en est tiré mais, comme le BMC® contient beaucoup d'informations et est par nature un travail d'exploration, seule une petite partie de ces documents sera abordée pendant les cours. Les techniques et les principes fondamentaux seront clarifiés dans le cadre de la formation, mais tous les points spécifiques ne seront pas traités et des éléments pourront être ajoutés. Pour incorporer les différents systèmes du corps et les principes du développement, nous utiliserons le mouvement, la respiration, le toucher, la voix, la visualisation, la discussion et d'autres méthodes. Parfois l'accent sera mis sur la pratique, d'autres fois sur la théorie.

Toutes les connaissances en BMC® sont formées de plusieurs strates qui s'interpénètrent. Par exemple, dans le module sur le système squelettique, il peut n'y avoir qu'un cours consacré à une articulation spécifique, mais nous explorerons cette articulation dans d'autres contextes au cours des formations longues, comme lors de l'étude des ligaments et des muscles ou lors des mouvements et des réflexes de développement. Les informations tirées d'autres modules sont entrelacées de la même manière dans les formations courtes. Dans chaque cours, les enseignants se concentrent sur les éléments clé qui ne seront pas étudiés ailleurs mais auxquels il sera peut-être fait allusion dans d'autres cours.

Comme chaque personne a son propre mode d'apprentissage, il est important de prendre conscience de vos préférences et d'être ouvert au fait d'apprendre d'une façon différente de la vôtre.

Parfois, les informations seront présentées d'un point de vue global, d'autres fois en se concentrant sur des détails. Notre intention n'est pas de produire un type particulier d'enseignant, de praticien ou de professeur, mais d'aider chaque personne à exprimer pleinement qui elle est et à aborder le milieu d'apprentissage/d'enseignement à partir de sa propre nature, tout en acceptant en même temps ceux dont les points forts sont différents des siens. C'est pour cela que notre équipe pédagogique est variée, chaque membre représentant un mode distinct d'incorporation et d'apprentissage/d'enseignement.

Si un étudiant n'arrive pas à comprendre les informations ou la façon d'enseigner d'un membre de l'équipe, cela peut être dû pour partie à une divergence d'approches quant à la façon de percevoir ou d'agir. Lorsque cela se produit, merci de demander conseil.

### **Travail personnel tout au long de l'année**

Les étudiants sont censés poursuivre leur exploration des connaissances tout au long de l'année en travaillant par eux-mêmes. Une masse de connaissances est fournie lors de chaque module, et l'intégration physique est guidée lors des cours, mais l'expérience se produit en profondeur au fil du temps et du processus personnel d'exploration hors du cadre scolaire, notamment lors du temps que vous passez chez vous à travailler seul, à appliquer ces connaissances avec d'autres et à laisser l'expérience vécue en cours s'approfondir et évoluer.

### **Obligations scolaires**

Afin d'obtenir le certificat, chaque étudiant doit recevoir une évaluation positive dans tous les modules et mener à bien l'ensemble de son travail personnel ainsi que les activités complémentaires. Les évaluations finales décident de la réussite ou de l'échec. L'évaluation des modules s'effectue en fonction de l'assiduité et de la participation en cours, ainsi que de l'incorporation des compétences.

### **Participation et démonstration physique satisfaisantes en cours**

Les étudiants doivent arriver en cours physiquement présents et prêts à s'impliquer activement dans la dynamique du studio, c'est-à-dire à participer aux discussions, au travail à deux, à l'échange qui suit les séances pratiques et aux exercices d'expérimentation.

Les étudiants doivent prendre en charge leurs besoins en matière d'apprentissage en recherchant des explications supplémentaires, en posant des questions et/ou en demandant de l'aide aux professeurs ou aux assistants. Ces derniers seront là pour observer les étudiants, pour s'assurer que les informations sont assimilées, et pour veiller au bon déroulement des interactions entre étudiants ou avec les enseignants. Si un assistant note la faible participation d'un étudiant en cours, il s'adressera à lui pour essayer de trouver conjointement une solution. Si le problème persiste, l'assistant alertera le coordinateur de la formation et lui remettra un compte rendu écrit. Toutes les questions ou les accords mentionnés par l'assistant et l'étudiant y seront énumérés, afin de fournir à l'étudiant des recommandations pour corriger tout(s) problème(s).

À la demande de l'assistant, le coordinateur de la formation peut imposer à l'étudiant un travail supplémentaire, par exemple une séance de rattrapage. Si le problème persiste ou si un désaccord survient entre le stagiaire et l'assistant, une entrevue sera organisée avec le coordinateur de la formation pour évoquer la question en détails.

### **MODALITÉS DE RATTRAPAGE EN CAS D'ABSENCE**

Les stagiaires doivent assister à au moins 90% des cours obligatoires d'un module pour obtenir ce module. Tout cours manqué doit être rattrapé. C'est à chaque étudiant de savoir s'il a assisté à tous les cours obligatoires, s'il a rattrapé les cours manqués et, le cas échéant, s'il a remis le relevé des cours manqués et rattrapés.

### **Si vous manquez jusqu'à 10% des cours obligatoires**

Vous avez le droit de rattraper ces cours (ne dépassant pas la limite de 10%) de façon informelle, en travaillant sur le contenu du cours avec d'autres étudiants et en révisant la partie correspondante dans le classeur. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi prendre un cours particulier avec un professeur ou un praticien certifié. C'est à vous d'organiser ces cours et de payer le professeur ou le praticien. Mis à part le cours de révision et d'évaluation à la fin du module, vous n'avez pas à rendre compte de la façon dont vous effectuez ce rattrapage. Reportez-vous aux instructions ci-après concernant ce cours.

### **Si vous manquez plus de 10% des cours obligatoires**

Vous devrez rattraper ces cours lors d'une séance de rattrapage avec un praticien ou un professeur (de préférence un professeur ou un assistant-enseignant (praticien) de votre formation, puisqu'il/elle est au courant des toutes dernières informations du BMC®). C'est à vous d'organiser vos séances de rattrapage. Vous devez effectuer une séance de 30 minutes au moins pour couvrir au maximum 2 heures d'absence en cours.

Il faut mener à bien ces séances de rattrapage et remettre le relevé des cours manqués et rattrapés avant la fin du module afin d'avoir une évaluation suffisante pour obtenir le module. Veuillez remettre deux exemplaires des fiches remplies, un pour vous-même et un pour l'Ecole. Vous trouverez les deux exemplaires dans votre classeur.

Si vous manquez le cours de révision et d'évaluation à la fin du module, vous devrez le rattraper et en faire un compte rendu. Comme il s'agit d'un cours d'évaluation, il doit être rattrapé avec un membre de l'équipe pédagogique actuelle.

**Vous ne pouvez pas manquer plus de 20% des cours obligatoires et obtenir quand même le module.** Si vous dépassez ce quota, il vous faudra suivre de nouveau le module.

Si un étudiant dépasse le nombre d'absences tolérées dans plus d'un module et doit effectuer trop de cours particuliers et autres séances de rattrapage, il sera mis à l'essai et pourra être exclu de la formation.

### **Séances de rattrapage**

Les séances de rattrapage sont obligatoires quand l'étudiant a manqué plus de 10% des cours d'un module donné. Elles sont conseillées et même parfois imposées si l'étudiant a besoin de plus de temps pour clarifier certaines informations.

Si un formateur décide qu'une séance de rattrapage est nécessaire en raison d'une démonstration physique de l'étudiant peu satisfaisante en cours, il notifiera par écrit les données à revoir, la préparation nécessaire pour l'étudiant, une date et une heure ainsi qu'une date limite pour effectuer cette séance. Ces séances sont à la charge de l'étudiant.

Lorsque la séance a été correctement menée à bien, l'enseignant le notera par écrit pour le dossier de l'étudiant. Les étudiants qui se présentent sans être prêts et qui n'effectuent pas correctement cette séance pourront se voir imposer une autre séance ou être mis en demeure.

Les tarifs pratiqués par les enseignants pour les séances de rattrapage sont les

suivants : 1 étudiant	30€/ 1/2 heure
1 étudiant ou plus	60€/heure

### **Conditions non remplies**

Le fait de ne pas remplir les conditions minimum avant la fin d'un module entraîne la mention « inachevé ». Il incombe à l'étudiant de décider du travail de rattrapage à effectuer pour remplir les conditions obligatoires du module concerné en parlant avec le coordinateur de la formation. Tout travail de rattrapage doit être effectué dans les quatre semaines qui suivent la fin

d'un cours, sinon le module ne pourra être acquis. Tout travail de rattrapage ou temps supplémentaire passé avec un membre de l'équipe pédagogique est à la charge de l'étudiant.

### **Échec**

Tout étudiant qui échoue à un module doit le repasser, ce qui peut retarder la poursuite de la formation dans le cas où le module est nécessaire pour accéder au niveau suivant.

### **Délai d'obtention du certificat**

Les étudiants doivent suivre le rythme du travail personnel, du travail sur chaque module et des heures de présence en cours. Si un étudiant a du mal à suivre un module ou la formation, c'est à lui d'en informer le coordinateur afin de recevoir les conseils nécessaires.

Si le coordinateur de la formation remarque qu'un étudiant ne remplit pas les conditions minimum et n'est pas venu le voir, il le lui fera remarquer et ils se rencontreront pour envisager des solutions et évaluer les besoins de l'étudiant pour poursuivre la formation.

Si un étudiant a sans cesse des difficultés, l'obtention du certificat pourra être différée et, si le problème scolaire ou comportemental n'est pas résolu, l'étudiant pourra être exclu de la formation.

L'obtention du certificat pourra être différée pour les motifs suivants :

### **Motifs scolaires**

1. Si les enseignants, le coordinateur et le directeur de la formation considèrent qu'un étudiant ne remplit pas les conditions du module.
2. Si un étudiant recourt trop au système de rattrapage des cours manqués au-delà de la réglementation des 10%.
3. Si un étudiant a reçu un avertissement et n'a pas pris les mesures adéquates dans le temps imparti.

### **Motifs disciplinaires**

5. Si un étudiant fait preuve d'une attitude contraire à la déontologie et non professionnelle ou qui interfère avec le processus éducatif.
6. Si un étudiant a reçu un avertissement disciplinaire et n'a pas pris les mesures adéquates dans le temps imparti.

### **Motifs administratifs**

1. Si un étudiant ne respecte pas les engagements financiers.

### **Procédure**

1. L'équipe pédagogique informera le coordinateur de la formation de tout problème scolaire ou comportemental, qui lui-même informera le directeur de la formation si besoin est. C'est le directeur administratif qui s'occupe de la mise en demeure financière. Il prend rendez-vous avec l'étudiant, les membres de l'équipe pédagogique compétents, les coordinateurs et/ou directeurs afin d'identifier les conditions à remplir pour que l'étudiant puisse poursuivre la formation. Ces conditions seront stipulées à l'étudiant par écrit et jointes à son dossier.
2. Une fois les conditions remplies, le coordinateur de la formation informera le directeur du retour à une situation normale.
3. Si aucun progrès significatif n'est effectué après la mise en demeure, cela peut entraîner l'échec au module et/ou la suspension scolaire ou financière, voire même l'exclusion de la formation.
4. Le coordinateur de la formation exposera brièvement par écrit les conditions spécifiques à remplir et les dates limites à respecter pour redevenir un étudiant en situation régulière.

**MODALITÉS D'OBTENTION DU CERTIFICAT FORMATION EN ÉDUCATION SOMATIQUE  
PAR LE MOUVEMENT**

**Conditions générales requises pour mener votre formation à son terme :**

1. Avoir assisté à tous les modules de cette formation.
2. Avoir reçu une évaluation satisfaisante de la part de l'équipe pédagogique.
3. Avoir effectué tout le travail personnel et toutes les séances obligatoires.
4. Avoir réussi les évaluations de compétences.
5. Avoir mené à bien le travail obligatoire de recherche complémentaire.
6. Avoir payé tous les frais de scolarité.

Afin d'obtenir le certificat, toutes ces conditions doivent être remplies. Tout le travail personnel doit avoir été remis au plus tard six mois après la fin du dernier module de la formation. Ne pas remettre son travail personnel à cette date équivaut à renoncer à l'obtention du certificat. Si l'étudiant(e) souhaite néanmoins obtenir le certificat plus tard, il/elle pourra toujours se réinscrire à la formation, acquitter les frais de réinscription et se retrouver soumis aux conditions de la formation qu'il souhaite recommencer.

**Conditions particulières pour la formation en Éducation Somatique par le Mouvement :**

En plus de ces conditions générales, il faut également remplir certaines conditions propres à chaque formation. Vous trouverez ci-après le descriptif des différentes conditions à remplir pour la formation en Éducation Somatique par le Mouvement.

**Travail personnel requis pour la formation en Éducation Somatique par le Mouvement**

10 séances d'étude : 1 séance ou 2 maximum par module de formation pour arriver à un total de 10  
10 cours d'Éducation Somatique par le Mouvement  
5 séances de tutorat (sur 5 modules différents)  
3 séances individuelles (cinq séances sont recommandées) 1 projet éducatif/promotionnel

**Activités complémentaires**

100 heures de pratique du mouvement  
50 heures de pratiques méditatives

**DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL**

**Séances d'étude**

Les séances d'étude sont une manière de vous aider à organiser ce que vous avez appris afin de l'enseigner ou de l'exposer oralement à une autre personne. Ces séances sont centrées sur les connaissances, que vous cherchez pendant la séance à partager avec quelqu'un d'autre. Vous pouvez donner un cours à un ami, à un membre de votre famille ou à un autre élève en formation. Ces séances se déroulent de façon informelle. Vous pouvez garder un livre d'anatomie ouvert ou vos notes si cela vous aide. Vous pouvez effectuer une exploration large d'un principe ou d'un système, ou bien choisir une approche détaillée d'un aspect du sujet.

Vous devez effectuer une séance ou deux maximum par thème. Lors de chacune de ces séances, étudiez un principe ou une structure différents que vous pourrez choisir parmi les aspects et les principes figurant dans le compte rendu des séances d'étude.

Chaque séance d'étude doit durer au minimum 30 minutes. Un compte rendu de chaque séance est remis à association SOMA en utilisant les fiches se trouvant dans le classeur de chaque module.

## **Cours d'Éducation Somatique par le Mouvement**

Les cours d'Éducation Somatique par le Mouvement sont semblables aux séances d'étude dans la mesure où il s'agit d'exposer ce que vous avez appris à une ou plusieurs personnes. Le compte rendu que vous remettez doit être plus détaillé et comporter des indications concernant les réactions de vos élèves ainsi que vos observations.

Au moins quatre cours doivent porter sur le contenu des modules liés au développement.

## **Séances effectuées à l'extérieur avec un praticien ou un formateur**

### **Séances de tutorat**

Les séances de tutorat sont l'occasion de recevoir des conseils personnalisés sur le contenu des cours ainsi qu'un avis sur la façon dont vous comprenez et dont vous incorporez les principes et les techniques essentiels. Ces séances peuvent s'effectuer seul, avec une autre personne ou bien en petit groupe, du moment que l'enseignant consacre 30 minutes d'attention à chaque étudiant sur chaque sujet.

Une séance de tutorat doit être faite sur le thème des SNF, les autres portent sur les modules de votre choix.

Vous recevrez pour chaque sujet étudié une fiche d'auto-évaluation pour la séance de tutorat, que vous devrez passer en revue afin de préparer la séance de tutorat. Vous pouvez le faire seul ou à deux. Remplissez la section « auto-évaluation de votre compréhension des principes suivants » en cochant la case qui correspond le mieux à votre degré de compréhension.

Puis apportez la fiche remplie lors de la séance de tutorat. Le praticien ou le professeur avec qui vous travaillez la consultera pour savoir dans quels domaines vous avez le plus besoin d'aide, afin que la séance y soit consacrée. Le praticien ou le professeur devra cocher les cases correspondant aux principes abordés pendant la séance, puis dater et signer la fiche. Il ne s'agit en aucun cas d'une évaluation par le praticien ou le professeur.

Les fiches d'auto-évaluation sont un outil important pour vous aider à organiser votre processus d'apprentissage. Elles n'incluent pas tous les principes abordés en cours et dans les classeurs, mais ceux qui y figurent serviront de base, au cours de la formation, pour évaluer votre compréhension et votre capacité à vous approprier par l'expérience ces connaissances. La fiche d'auto-évaluation pour la séance de tutorat se trouve dans le classeur de chaque module et est à remettre à l'association SOMA.

### **Séances individuelles**

Les séances individuelles sont l'occasion de travailler avec un praticien ou un professeur. C'est vous qui êtes au centre de ces séances, pour aborder un problème physique ou de relation corps- esprit, un souci que vous avez, ou encore les questions que vous vous posez concernant le contenu des cours ou tout autre point sur lequel vous voulez travailler. Le compte rendu de ces séances se fait sur la fiche de compte rendu des séances individuelles. Le tarif des séances individuelles est fonction de la somme demandée par chaque professeur ou praticien certifié.

Trois séances sont requises, et cinq sont recommandées.

### **Projet éducatif/promotionnel**

Qu'est-ce que l'Éducation Somatique ? Qu'est-ce que le BMC® ? Qu'est ce qu'un Educateur Somatique par le Mouvement (ESM) ?

Répondez à ces questions dans le cadre d'un projet éducatif et promotionnel, destiné à une meilleure compréhension par le public de l'Éducation Somatique par le Mouvement. Ce projet sera présenté pendant le module des Questions Professionnelles. Il se veut être un travail en cours, et non un travail finalisé, et peut prendre la forme d'une brochure, d'une carte de visite, d'un flyer ou d'un site web qui montre comment vous allez vous présenter en tant qu'Éducateur Somatique par le Mouvement certifié en Body-Mind Centering®.

## **Activités complémentaires**

Les activités complémentaires fournissent l'arrière-plan indispensable dans les domaines connexes pour les stagiaires désirant mener à terme la formation. Elles s'effectuent à l'extérieur de l'organisme de formation, celles ayant été menées avant le début de la formation pouvant être pris en compte.

Pour la formation en Education Somatique par le Mouvement, les activités complémentaires obligatoires sont :

### **Pratique du mouvement (100 heures)**

Cela désigne la pratique consciente de toute forme de mouvement susceptible d'apporter une meilleure compréhension ou expérience kinesthésique, comme la danse, le yoga, les arts martiaux, le Tai Chi, l'athlétisme, etc.

25 heures sont à dédier à une pratique personnelle, par exemple la série 1 et la série 2 des SNF.

### **Pratiques méditatives (50 heures)**

Cela désigne toute activité centrée sur la conscience, la tranquillité d'esprit et source d'une sensation d'harmonie et de présence, comme la méditation, le mouvement authentique, le Tai Chi, etc.

Les activités complémentaires suivantes ne sont obligatoires que pour devenir praticien certifié en BMC®. Elles sont seulement conseillées pour le premier cycle de formation en Éducation Somatique par le Mouvement.

### **Anatomie humaine (40 heures)**

### **Physiologie humaine (40 heures)**

Vous pouvez suivre un module associant anatomie et physiologie ou bien deux modules séparés. Ces modules doivent porter sur l'anatomie et la physiologie humaines et couvrir tous les principaux systèmes du corps (et pas seulement les muscles et les os). Ces modules doivent être d'un niveau de premier cycle universitaire ou équivalent (écoles de médecine, de massage, d'acupuncture, d'ostéopathie, etc., ou bien cours à domicile ou par correspondance).

Vous pouvez vous inscrire vraiment dans ces formations ou y assister en auditeur libre. Vous en rendez compte à l'organisme de formation en remettant soit un relevé de notes soit une attestation de fin de formation fournie par l'enseignant ou l'école où les cours ont été suivis. Si vous remettez une attestation, elle devra inclure un descriptif des modules suivis et de leur contenu.

### **Kinésiologie humaine (30 heures)**

Il existe semble-t-il deux types d'enseignements en kinésiologie, l'un fondé sur une approche biomécanique qui se concentre sur les forces agissant au niveau des articulations, l'autre axé sur les muscles et la façon dont ils font bouger le corps. Les approches de type biomécanique ne sont pas pertinentes par rapport au travail que vous allez effectuer dans la formation en BMC®. Ce dont vous avez besoin, c'est d'un enseignement abordant les fondements du système musculaire, notamment tous les muscles principaux, ainsi que leurs points d'insertion et leur action (si possible leur innervation). De même que pour les modules d'anatomie et de physiologie humaine, l'enseignement de kinésiologie doit être d'un niveau de premier cycle universitaire ou équivalent (écoles de massage, d'acupuncture, etc. ou bien cours à domicile ou par correspondance).

Vous pouvez vous inscrire vraiment dans ces formations ou y assister en auditeur libre. Vous en rendez compte à l'organisme de formation en remettant soit un relevé de notes soit une attestation de fin de formation fournie par l'enseignant ou l'école où les cours ont été suivis. Si vous remettez une attestation, elle devra inclure un descriptif des modules suivis et de leur contenu.

**Aptitude à l'accompagnement psychologique**

N'est exigé qu'en quatrième année de la formation pour devenir praticien certifié en Body-Mind Centering®. Cet enseignement vise à vous donner les moyens d'aborder verbalement les questions personnelles soulevées lorsque vous travaillez avec certaines personnes. Vous êtes libre de choisir l'approche qui vous convient et qui soit à même de vous fournir des moyens et des principes pratiques de faire face à ces questions. Quel que soit le type de formation, il devra vous apporter des compétences verbales de base. Il vous faudra peut-être choisir des stages de week-end ou des modules de formation continue afin d'acquérir ces compétences obligatoires. Les étudiants des années précédentes ont par exemple choisi la réévaluation psychologique, la Psychosynthèse, la Programmation Neuro-Linguistique et les compétences générales de conseil psychologique. Les consultations psychologiques ou psychothérapeutiques que vous avez effectuées en tant que patient ne comptent pas pour obtenir cet enseignement.

**Date limite pour rendre le travail personnel**

Tout le travail personnel doit être remis en une fois avant la date limite, indiquée pour chaque module dans les tableaux suivants.

**Remarque**

Ces impératifs de la formation peuvent être aménagés si besoin pour des raisons pédagogiques ou administratives.

**RÉCAPITULATIF DES MODALITÉS D'OBTENTION DU CERTIFICAT FORMATION EN ÉDUCATION  
SOMATIQUE PAR LE MOUVEMENT**

<b>Condition requise</b>	<b>Nombre requis</b>	<b>Description</b>	<b>Date à laquelle le travail doit être remis</b>
Séances d'étude	10	Partage informel de connaissances avec une ou plusieurs personnes. Effectuez une ou deux séances d'étude maximum pour les différents modules que vous avez suivis pour arriver à un total de 10 séances. Choisissez uniquement dans la liste suivante : Système squelettique, Système des organes, Sens et perception 1, SNF, RRR, Développement ontogénétique, Système des liquides, Système ligamentaire, Système musculaire, Système nerveux, Système endocrinien. 30 minutes minimum par séance.	Six semaines avant le dernier module des Questions Prof./Bilan des apprentissages
Cours d'Éducation Somatique par le Mouvement (ESM)	10	Donnez un cours à une ou plusieurs personnes et rédigez un bref compte rendu. Donnez un ou deux cours maximum par module, en choisissant uniquement dans la liste suivante : Système squelettique, Système des organes, Sens et perception 1, SNF, RRR, Développement ontogénétique, Système des liquides, Système ligamentaire, Système musculaire, Système nerveux, Système endocrinien. Au moins quatre cours doivent porter sur le contenu des modules liés au développement.	Six semaines avant le dernier module des Questions Prof./Bilan des apprentissages
Séances de tutorat	5	Effectuez une séance de tutorat sur cinq modules différents que vous avez suivis, à choisir uniquement dans la liste suivante : Système squelettique, Système des organes, Sens et perception 1, SNF, RRR, Développement ontogénétique, Système des liquides, Système ligamentaire, Système musculaire, Système nerveux, Système endocrinien. Une séance de tutorat doit être faite sur le thème des SNF. Les séances de tutorat sont centrées sur votre compréhension et votre capacité à incorporer les connaissances acquises. Trente minutes par thème.	Six semaines avant le dernier module des Questions Prof./Bilan des apprentissages
Séances individuelles	3	Ces séances sont centrées sur vos questions ou soucis personnels. Elles durent une heure chacune. 5 séances sont recommandées.	Six semaines avant le dernier module des Questions Prof./Bilan des apprentissages

Pratique du mouvement	100 heures	Pratique consciente de toute forme de mouvement susceptible d'apporter une meilleure compréhension ou expérience kinesthésique. 25 heures sont à dédier à une pratique personnelle.	Six semaines avant le dernier module des Questions Prof./Bilan des apprentissages
Pratiques méditatives	50 heures	Pratiques méditatives centrées sur la conscience, la tranquillité d'esprit et source d'une sensation d'harmonie et de présence.	Six semaines avant le dernier module des Questions Prof./Bilan des apprentissages
Projet éducatif/ promotionnel	1 projet	Projet éducatif et promotionnel destiné à une meilleure compréhension par le public de l'Education Somatique par le Mouvement.	Pendant le module des Questions Professionnelles

VF du 4/04/2016

## **Indications concernant les cours d'Éducation Somatique par le Mouvement**

Les cours d'Éducation Somatique par le Mouvement sont une occasion pour vous de vous exercer à préparer, organiser, observer et analyser le déroulement d'un cours. Vous pouvez enseigner à une personne ou plus.

Un cours doit durer environ 1h-1h½. Vous pouvez mélanger différents systèmes du corps et/ou inclure certains aspects du développement.

Veillez remplir la fiche de compte rendu **en majuscules**, ou, si vous utilisez un ordinateur, respectez la même présentation pour toutes les fiches, que ce soit en suivant les systèmes abordés ou en entrelaçant les différents aspects, comme bon vous semble. Les comptes rendus doivent être **brefs** (ne pas dépasser une page). Mentionnez les éléments ci-dessous :

1. Votre nom
2. Compte rendu n° x (numérotez-les chronologiquement)
3. Date de rédaction du compte rendu
4. Date du cours
5. Durée du cours
6. Nombre de participants
7. Initiales ou prénom des participants (par respect de l'anonymat, n'inscrivez pas le nom complet)
8. Âge des participants (de façon approximative si vous ne connaissez pas l'âge exact)
9. Homme/Femme
10. Thème du cours :
11. Angle sous lequel ce thème est abordé (par exemple squelette, SNF, organes)
12. Contenu du cours : ce que vous avez fait
13. Méthodes utilisées : comment vous l'avez abordé, c-à-d, mouvement, toucher, échange verbal, voix, etc.
14. Réactions des participants : ce que vous avez remarqué chez eux, ce qu'ils ont exprimé, réaction de la famille si vous avez travaillé avec un enfant.
15. Commentaires/Impressions/Découvertes : vos impressions et découvertes
16. Réflexions pour l'avenir : idées d'exploration future

**Compte rendu du cours  
d'Éducation Somatique par le Mouvement**

Votre nom \_\_\_\_\_ Compte rendu n°

Date du compte rendu \_\_\_\_\_ Date du cours \_\_\_\_\_

Durée du cours \_\_\_\_\_ Nombre de participants \_\_\_\_\_

Initiales ou prénom des participants \_\_\_\_\_ Âge des participants \_\_\_\_\_

# Homme

# Femme

Reportez-vous aux indications pour le cours en Éducation Somatique par le Mouvement pour connaître les autres éléments à mentionner dans ce compte rendu. Merci de le taper à la machine. Faites autant d'exemplaires de cette fiche que nécessaire.

## Formation en Éducation Somatique par le Mouvement

### Compte rendu des activités complémentaires

Nom \_\_\_\_\_ Date de remise du compte rendu \_\_\_\_\_

Pour obtenir le diplôme à l'issue de la formation en Éducation Somatique par le Mouvement, il faut effectuer les activités suivantes :

100 heures de pratique du  
mouvement 50 heures de pratiques  
méditatives

Merci d'indiquer comment vous avez rempli chacune de ces obligations (nombre d'heures, dates, description de votre travail, lieu où vous avez travaillé).

## Compte rendu de séance individuelle

Les séances individuelles doivent durer au moins une heure chacune. Il s'agit de séances où un praticien ou un professeur travaille avec vous. C'est vous qui êtes au centre de ces séances, pour aborder un problème physique ou de relation corps-esprit, un souci que vous avez, ou encore les questions que vous vous posez concernant le BMC® ou tout autre point sur lequel vous voulez travailler.

Ces séances doivent être effectuées avec un praticien ou un professeur diplômé, soit pendant la session de formation lorsque plusieurs d'entre eux sont présents, soit pendant l'année si vous pouvez rencontrer un enseignant diplômé près de chez vous. Pendant la session de formation, la séance peut vous aider dans votre processus d'apprentissage sur place, et si vous l'effectuez au cours de l'année, cela vous soutiendra dans votre effort continu. Une liste de tous les praticiens et professeurs diplômés en exercice est disponible à bien sur notre site internet [www.bodymindcentering.com](http://www.bodymindcentering.com).

C'est vous qui devez prendre contact avec un praticien ou un professeur diplômé pour organiser ces séances. Comme mentionné dans les conditions de la formation, leur coût n'est pas inclus dans les frais d'inscription. Vous réglez directement le praticien ou le professeur.

Merci de remplir cette fiche pour rendre compte de ces séances à l'association SOMA, et demandez à l'enseignant de la signer pendant la séance.

Nom de l'étudiant \_\_\_\_\_.

Date d'envoi de ce compte rendu à SOMA \_\_\_\_\_.

Date de la séance	Nom du praticien ou du professeur* (en majuscules)	Signature du praticien ou du professeur diplômé

\*Les praticiens et les professeurs qui donnent des séances individuelles doivent être des professionnels membres de BMC®A

## FICHE DE REMISE DU TRAVAIL PERSONNEL

Les comptes rendus et autres travaux personnels doivent être remis à SOMA 6 semaines avant le dernier module des questions professionnelles. Tous les travaux écrits doivent nous parvenir en une seule pochette complète. Utilisez cette feuille pour savoir ce que vous avez déjà effectué et mettez-la en page de garde de votre pochette de travail personnel. Au fur et à mesure que les conditions sont remplies, cochez les cases correspondantes. **Tous les écrits doivent être tapés à la machine.**

**Gardez toujours un original des travaux remis !**

Nom \_\_\_\_\_

Date d'envoi \_\_\_\_\_.

### Travail personnel

- |  |   |
|--|---|
| Séances d'étude                              | <input type="checkbox"/> 10 séances d'étude |
| Cours d'Éducation Somatique par le Mouvement | <input type="checkbox"/> 10 comptes rendus  |
| Projet éducatif/promotionnel                 | <input type="checkbox"/> 1 projet           |

### Séances effectuées à l'extérieur

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| Séances de tutorat    | <input type="checkbox"/> 5 séances de tutorat    |
| Séances individuelles | <input type="checkbox"/> 3 séances individuelles |

### Travaux de recherche complémentaires

- |                       |                                     |
|-----------------------|-------------------------------------|
| Pratique du mouvement | <input type="checkbox"/> 100 heures |
| Pratiques méditatives | <input type="checkbox"/> 50 heures  |

---

### Réservé à l'administration

Nom du formateur relecteur \_\_\_\_\_

Date d'envoi de cette fiche à SOMA \_\_\_\_\_

Commentaires du formateur relecteur \_\_\_\_\_

**Incomplet** : Mesure prise \_\_\_\_\_  
Préciser : \_\_\_\_\_

**Complet** :     Satisfaisant     Insuffisant- doit être recommencé

## Règlementation des absences

### Assiduité

Les professeurs vérifient la présence en cours. Les élèves doivent assister à au moins 90% des cours obligatoires d'un module pour obtenir ce module. Tout cours manqué doit être rattrapé. C'est à chaque élève de savoir s'il a assisté à tous les cours obligatoires, s'il a rattrapé les cours manqués et, le cas échéant, s'il a remis le relevé des cours manqués et rattrapés.

L'appel est effectué au début de chaque cours. Les cours commencent à l'heure et tout élève qui arrive après le début est considéré comme retardataires. Trois retards équivalent à une absence. Tout élève absent doit savoir ce qu'il a manqué et arriver au cours suivant en s'étant préparé.

### Si vous manquez jusqu'à 10% des cours obligatoires

Vous avez le droit de rattraper ces cours (ne dépassant pas la limite de 10%) de façon informelle, en travaillant sur le contenu du cours avec d'autres élèves et en révisant la partie correspondante dans le classeur. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi prendre un cours particulier avec un professeur ou un praticien diplômé. C'est à vous d'organiser ces cours et de payer le professeur ou le praticien. Mis à part le cours de révision et d'évaluation à la fin du module, vous n'avez pas à rendre compte de la façon dont vous effectuez ce rattrapage. Reportez-vous aux instructions ci-après concernant ce cours.

### Si vous manquez plus de 10% des cours obligatoires

Vous devrez rattraper ces cours lors d'une séance de rattrapage avec un praticien ou un professeur (de préférence un professeur ou un assistant-professeur de votre formation, puisqu'il/elle est au courant des tout derniers éléments d'information concernant le BMC®). C'est à vous d'organiser vos séances de rattrapage. Vous devez effectuer une séance de 30 minutes au moins pour couvrir au maximum 2 heures d'absence en cours.

Ces séances de rattrapage doivent être effectuées, et le relevé des cours manqués et rattrapés doit avoir été remis avant la fin du module afin d'avoir un enote suffisante pour obtenir le module. Veuillez remettre deux exemplaires des fiches remplies, un pour vous-même et un pour l'Ecole. Vous trouverez les deux exemplaires dans votre classeur.

**Si vous manquez le cours de révision et d'évaluation à la fin du module, vous devrez le rattraper et en faire un compte rendu. Comme il s'agit d'un cours d'évaluation, il doit être rattrapé avec un membre de l'équipe pédagogique actuelle.**

**Vous ne pouvez pas manquer plus de 20% des cours obligatoires et obtenir quand même le module.** Si vous dépassez ce quota, il vous faudra suivre de nouveau le module.

Si un élève dépasse le nombre d'absences tolérées dans plus d'un module et doit effectuer trop de cours particuliers et autres séances de rattrapage, l'élève sera mis à l'essai et pourra être renvoyé de la formation.

### Retards

Les élèves doivent arriver en cours à l'heure. Tout retard sera noté sur les feuilles de présence quotidiennes. Le temps de retard se cumule sous forme de temps d'absence ; il est calculé tous les quarts d'heure pour chaque tranche de 15 minutes d'absence. **Trois tranches de 15 minutes d'absence ou de retard comptent comme une absence à un cours de deux heures.**

## RELEVÉ DES COURS MANQUÉS ET RATTRAPÉS

Merci de remplir ce formulaire en vue de préparer vos séances de rattrapage et de le remettre au bureau de SOMA avant la fin du module.

Nom \_\_\_\_\_ Date du relevé \_\_\_\_\_

Module \_\_\_\_\_ Dates du module \_\_\_\_\_

Absent(e) à ce cours (par ex. : Squelette 12)	Description du cours dans l'emploi du temps (ex. : Ceinture scapulaire)	Date de la séance de rattrapage	Professeur ou praticien certifié assurant la séance de rattrapage	Signature du professeur ou du praticien (indique que le contenu de ce cours a bien été rattrapé et que cette absence peut être effacée du registre de présence.)